La République du Centre, 8 mars 2014

Municipales 2014

ANALYSE ■ Les têtes de liste Corinne Leveleux-Teixeira (PS) et Serge Grouard (UMP) se battent sur les chiffres

Ils l'ont dit : vrai ou faux ?

La semaine dernière, la tête de liste socialiste Corinne Leveleux-Teixeira pointait « la mauvaise gestion » de l'équipe sortante, le maire UMP Serge Grouard lui a répondu par tract interposé, la Rep' a refait les comptes. Morceaux choisis.

Aurore Malvel
aurore.malvel@centrefrance.com

1 L'endettement. Ce que Corinne Leveleux-Teixeira dit : « L'endettement a bondi à 3.207 € par habitant, soit une hausse de 29 % depuis 2008. Le Figaro a classé Orléans en 9e position des villes qui ont le plus endetté leurs habitants. »

Ce que Serge Grouard dit : « Avec 865 euros de dette par habitant (contre 1.081 € de moyenne dans les grandes villes), Orléans est l'une des villes les moins endettées de France. »

VRAI et FAUX

Corinne Leveleux-Teixeira additionne à la dette d'Orléans celle de l'AgglO (2.161 euros), qui pèse également sur les Orléanais, comme sur les habitants des 21 autres communes, quand Serge Grouard ne prend que le chiffre d'Orléans (865 euros effectivement). Mais dans son programme en 2008 et dans son « bilan » récemment distribué, le maire cite la réalisation de la seconde ligne de tramway, à l'origine pour près de 80 % de la dette de l'AgglO.

2 Les impôts locaux. Ce que Corinne Leveleux-Teixeira dit : « Les impôts locaux ont augmenté de 17 % depuis 2008 à Orléans. »

Ce que Serge Grouard dit : « L'Etat et les autres collectivités ont augmenté les impôts des Orléanais, mais pas la mairie. »

VRAI et FAUX

Le maire souligne que la dernière fois que les impôts locaux ont augmenté, c'était sous Jean-Pierre Sueur, en 1996. De fait, le taux de la taxe d'habitation n'a pas bougé sous les deux mandats de Serge Grouard quand les « autres collectivités » ont augmenté leurs pourcentages. Mais parmi elles, il y a l'AgglO, présidée par Charles-Eric Lemaignen, adjoint UMP au maire d'Orléans, qui a mis en place en 2010 une « fiscalité additionnelle », taxe foncière et taxe d'habitation, soit une augmentation de plus de 3 % sur les avis d'imposition des Orléanais, afin de financer la seconde ligne de tram. Une augmentation « assumée » par Serge Grouard dans son bilan… oubliée dans son programme.

3 Le coût de la ligne B du tramway. Ce que Corinne Leveleux-Teixeira dit : « Le coût de la ligne B a explosé, 400 millions d'euros au lieu des 287 millions prévus. »

Ce que Serge Grouard dit : « Il n'y a eu aucun dépassement de budget sur la seconde ligne de tram. »

FAUX

Lors de la présentation du budget CLEO en 2007, le coût objectif avait été fixé à 315 millions d'euros HT, valeur avril 2006. Mais en 2010, cette somme a été revue à 395 millions d'euros HT. Une réactualisation des valeurs entre 2006 et 2012 est à l'origine d'une hausse « normale » de 50 millions d'euros, mais les 30 millions restants sont dus aux retards, aléas de travaux et modifications de programme. Auxquels on peut ajouter aujourd'hui le coût de mise en accessibilité des quais pour les personnes à mobilité réduite, évalué, au minimum, à près de 100.000 euros.

4 L'Arena Ce que Corinne Leveleux-Teixeira dit : « Provisoirement suspendu, le dossier a déjà coûté très cher (achat du site, études) : 13 millions d'euros au total. »

Ce que Serge Grouard dit : « Cette somme est fantaisiste, l'achat du site Famar a coûté 8,3 millions d'euros, prix estimé par l'Etat. Il conditionnait le maintien des 700 emplois dans notre ville […] »

VRAI et FAUX

Jusqu'à ce dernier document, Serge Grouard avait coutume de répondre que l'achat de l'usine Famar avait coûté de l'ordre de 10 millions d'euros (prix de vente 9.826.800 € TTC selon la délibération du conseil municipal). Quant au sauvetage de l'emploi, le maire n'en soufflait mot en 2010, où, dans une interview donnée à la Rep', il faisait le lien Famar-Arena, avec un projet de parking à la place de l'usine. Corinne Leveleux-Teixeira a elle aussi évoqué dans son chiffrage, 11 millions d'abord, 13 millions maintenant. Ce total comprendrait, outre le prix de vente du bâtiment, des études votées en conseil municipal (500.000 euros), indemnisation des candidats non retenus pour la réalisation de la salle et autres frais annexes, chef de projet et personnel municipal mobilisé : une enveloppe encore difficile à estimer. ■

ADVERSAIRES. Serge Grouard (UMP) accuse Corinne Leveleux-Teixeira (PS) de « multiplier les contre-vérités », elle retorque que ses arguments sont « étayés et vérifiés ».

Phoca PDF